

Note aux membres de la Société canadienne de l'autisme

Le 18 juin 2008 OTTAWA, ONTARIO

La Société canadienne de l'autisme a reçu un avis du Dre Louise Nolet, coroner en chef à Québec nous recommandant d'aviser nos membres des dangers potentiels associés à l'utilisation des couvertures proprioceptives. Le 18 avril 2008, un jeune garçon autiste est décédé au Québec. Cet incident n'a pas été très médiatisé, mais il y a eu référence à l'utilisation d'une couverture proprioceptive dans sa salle de classe. (*Couvertures proprioceptives de Création Messim*)

Cette intervention est aussi reconnue comme une approche d'intégration sensorielle. Elle est employée pour aider une personne à se calmer par elle-même et à relaxer afin que les stimuli sensoriels puissent être activés. L'utilisation d'un poids devrait fournir à l'enfant de l'information inconsciente de ses muscles et ses jointures. Cette technique thérapeutique est utilisée dans certaines écoles, cliniques, domiciles et communautés.

Le coroner Catherine Rudel-Tessier, de Québec recommande :

“Comme les bienfaits thérapeutiques de ces couvertures proprioceptives ne semblent pas bien établis scientifiquement et que celles-ci représentent un risque pour la vie des enfants, on pourrait être tenté d'interdire totalement leur usage. Toutefois, je crois qu'il est possible de gérer leur utilisation de façon suffisamment serrée pour que tout danger soit écarté. Je crois en effet que certaines règles de base doivent être respectées par celles et ceux qui veulent utiliser cette approche d'intégration sensorielle, notamment :

- *Il faut obtenir d'un spécialiste de la santé l'assurance que l'utilisation de la couverture n'est pas contre-indiquée pour l'enfant;*
- *Il faut que le poids de la couverture utilisée soit en rapport avec la constitution physique de l'enfant;*
- *Il ne faut jamais que la tête de l'enfant soit ou puisse être recouverte par la couverture;*
- *Il faut s'assurer que ses signes vitaux puissent toujours être observés;*
- *Il ne faut jamais que l'enfant soit roulé dans une couverture (à moins qu'un thérapeute soit à ses côtés constamment);*
- *Il ne faut jamais laisser un enfant sans surveillance;*
- *Il faut que l'enfant puisse sortir de la couverture facilement, s'il le désire (ce n'est pas une contention);*
- *L'enfant doit donner son accord, même s'il est non verbal.”*

Depuis 1976, la Société canadienne de l'autisme s'engage à sensibiliser le public, donner de l'information et promouvoir des services et des traitements fondés sur des faits, ainsi que des normes et des pratiques exemplaires, Nous appuyons les recommandations faite par la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (FQATED), notre société québécoise qui exige que de meilleurs protocoles et traitements soient implantés dans le système scolaire lors de l'utilisation des couvertures proprioceptives.

Memo: To all Autism Society Canada Members

June 18th, 2008 (Ottawa, Ontario)

Autism Society Canada has received a notification from Dr. Louise Nolet, Chief Coroner in Québec urging us to make our members aware of potential dangers associated with the use of weighted blankets for children with autism. On April 18th 2008, a young boy with autism died in the province of Québec. This incident was not in the media, but there was reference to the use of a "weighted blanket" (*French: Couverture proprioceptive, Création Messim*) in his school classroom.

This intervention is also referred to as "proprioceptive" input or "deep pressure" technique. Deep pressure is used to assist the individual to self-calm and relax so that sensory stimulus can be processed. The use of a weight blanket is thought to provide the child with unconscious information from the muscles and joints. This therapeutic technique is used in schools, clinics, homes, and communities.

Coroner Catherine Rudel-Tessier, Québec recommends;

"Because the therapeutic value of weight blankets does not seem to be proven scientifically, and because of the fact that they pose a risk for children's lives, we could be tempted to prohibit their use altogether. However, I believe that it is possible to manage usage in a strict manner in order to minimize the danger. I believe that certain ground rules must be respected by those who wish to use this sensory pressure technique, namely:

- *A health professional's advice must be obtained to ensure that the use of the blanket is suitable for the child;*
- *The weight of the blanket must be in proportion of the child's physique and weight;*
- *The child's head must never be, or be able to be, covered by the blanket;*
- *Vital signs should always be observable;*
- *The child must never be rolled in a blanket (unless a therapist is constantly at his or her side);*
- *A child must never be left unsupervised;*
- *The child must be able to easily slip out of the blanket if he or she wishes to do so (it is not a confinement);*
- *The child must express his or her consent to this, even if it is not verbal."*

Autism Society Canada has been working for over thirty years to increase awareness and understanding, and to promote evidence-based services/treatment, best practices and standards for Autism Spectrum Disorders. We agree with recent recommendations made by la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (FQATED), the Québec provincial autism society, that more training and protocol be implemented in the education system when using these weighted blankets.